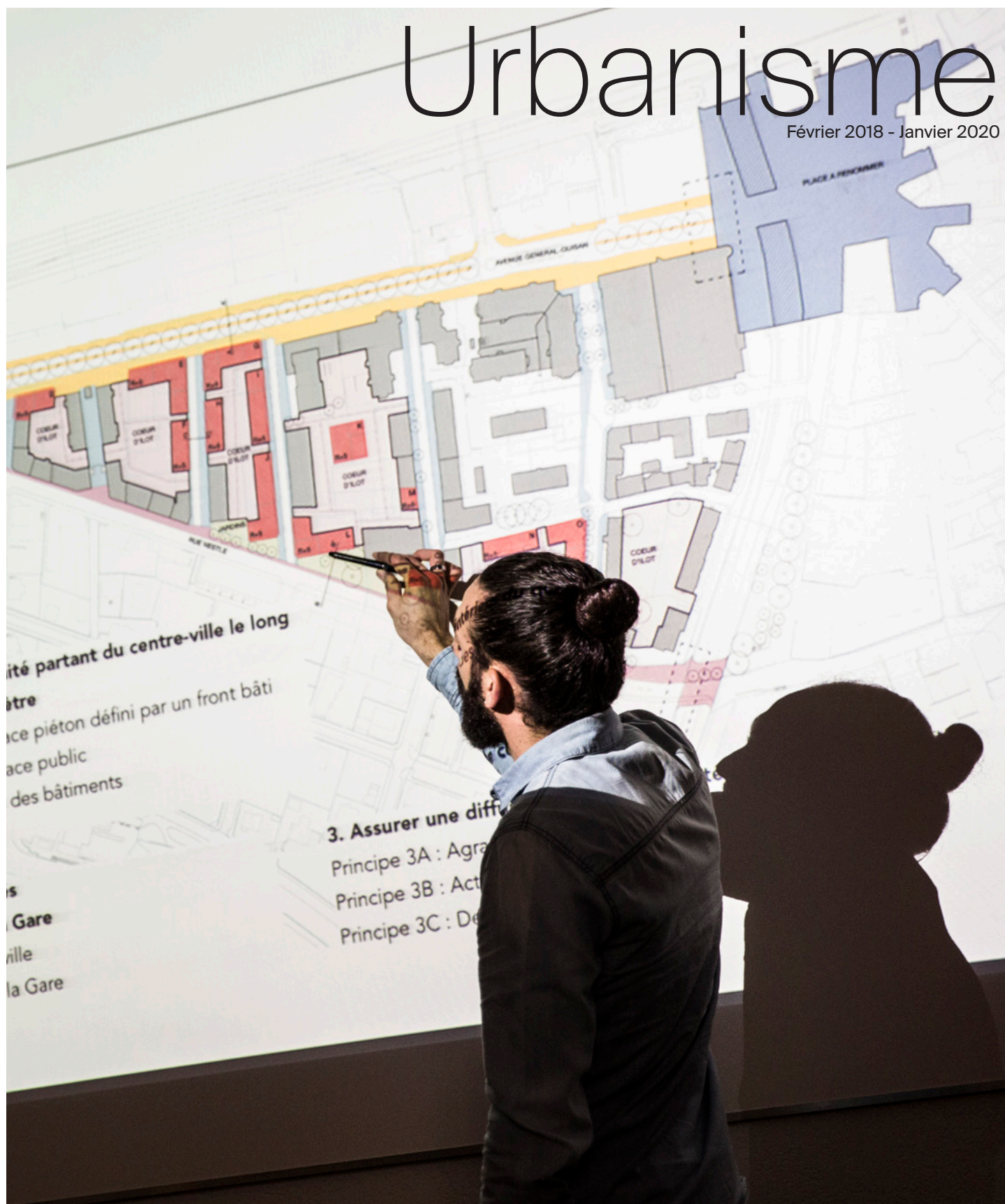


Urbanisme

Février 2018 - Janvier 2020



MAS - Master of Advanced Studies

Le Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme de l'Université de Genève et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne propose une formation continue de haut niveau passant en revue les concepts et préceptes contemporains de l'urbanisme ainsi que l'usage des outils numériques au service de la planification, de la pratique du projet ou de son opérationnalisation. Cette formation aborde la mise en oeuvre de stratégies foncières, les montages financiers, l'activation d'outils juridiques ou le déploiement d'une action publique locale.

Le MAS en urbanisme intègre les savoirs les plus récents des études urbaines et sciences de la ville en offrant une lecture renouvelée des enjeux urbanistiques, que ce soit à l'échelle des espaces publics, du bâti ou des grands territoires de la planification territoriale. Un large éventail d'études de cas est présenté et travaillé en ateliers et lors de visites de terrain avec des experts engagés dans différents contextes communaux et cantonaux de l'urbanisme helvétique et international. Les participants sont invités à mener des projets en urbanisme leur permettant d'approfondir leur propre expertise ainsi qu'à expérimenter de nouveaux outils et pratiques.

Ce programme flexible et modulaire inclut 4 CAS pouvant être suivis indépendamment du MAS:

- **Thèmes et échelles de l'urbanisme**
- **Projet d'urbanisme et planification spatiale**
- **Information géographique en urbanisme**
- **Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains**



Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les nouveaux cadres de réflexion de l'urbanisme contemporain
- Mettre à jour ses connaissances des aspects règlementaires de l'urbanisme
- Acquérir ou consolider ses compétences techniques et méthodologiques en urbanisme (projet d'urbanisme, diagnostic et analyse territoriale, systèmes d'information, etc.)
- Développer une compétence à la critique d'actions et de projets urbanistiques qui permette leur évaluation
- Comprendre, à travers des études de cas, les dynamiques et blocages d'une diversité de projets d'urbanisme
- S'approprier les méthodes de projet en urbanisme, associant plusieurs compétences professionnelles

Compétences

- Définir et formuler des enjeux d'action collective dans différents contextes locaux, régionaux, nationaux, internationaux
- Élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), identifier les acteurs concernés et déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle
- Être capable, en tant qu'acteurs de la fabrique territoriale, de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers, de mettre en convergence les acteurs afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables
- Proposer des principes d'organisation et de conduite des projets urbains de leur conception à leur réalisation, tant du point de vue de la question foncière, que des incidences financières ou de l'acquisition des autorisations de construire
- Maîtriser les catégories, les échelles et les outils techniques et juridiques de l'action urbanistique contemporaine

Public

Professionnel engagé dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, exerçant dans des bureaux, des administrations ou des associations ; représentant d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts ; consultant souhaitant actualiser ses connaissances en matière d'urbanisme, de conduite d'opérations urbaines, de planification territoriale

Programme d'études

Le MAS s'articule en 4 modules et un mémoire de fin d'études (60 crédits ECTS). Chaque module peut être suivi indépendamment sous forme d'un Certificat de formation continue / Certificate of Advanced Studies (CAS).

Comité directeur

- Dr Jérôme Chenal, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), co-directeur du MAS et président du comité scientifique
- Prof. Laurent Matthey, Université de Genève (UNIGE), Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut de gouvernance de l'environnement et de développement territorial (IGEDT), co-directeur du MAS et président du comité directeur
- Prof. Hy Dao, Université de Genève, Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut des sciences de l'environnement (ISE)
- Dr Stéphane Joost, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)
- Prof. Vincent Kaufmann, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)
- Prof. Géraldine Pflieger, Université de Genève, Faculté des sciences de la société (SdS) et Institut des sciences de l'environnement (ISE)

Le Comité directeur travaille en concertation avec des partenaires et des intervenants externes pour assurer la pertinence du programme par rapport à l'évolution des métiers dans le domaine de l'urbanisme.

Coordination

Dr Sylvain Perret, Université de Genève



Module 1 | Thèmes et échelles de l'urbanisme

De février 2018 à juin 2018 | Vendredi 8h30 – 19h00
50 heures enseignement en présentiel, 50 heures d'enseignement pratique sur le terrain
10 crédit ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)
Vincent Kaufmann (EPFL), Laurent Matthey (UNIGE)

Les vecteurs paysagers, le sol, les grands tracés, les « morphologies bâties » (barres, cour, etc.) et les « formes de ville » (dense, en archipel, le centre-ville, etc.), les temporalités, les modes de vie apparaissent de plus en plus comme les thèmes de l'action urbanistique contemporaine. Ces grands thèmes se déploient de manière différente selon l'échelle (urbaine, paysagère, territoriale ainsi que de proximité) à laquelle on les considère, pour faire émerger de nouvelles catégories à l'origine d'une conception renouvelée de l'urbanisme.

Le CAS Thèmes et échelles de l'urbanisme propose, au travers de sept entrées thématiques, de renouveler l'approche des enjeux contemporains de l'urbanisme. Il s'agira, au gré d'études de cas, d'analyses de projet et de travaux pratiques de comprendre les possibles ouverts par ces catégories et d'analyser les conditions de leur mise en oeuvre.

Module 2 | Projet d'urbanisme et planification spatiale

De septembre 2018 à janvier 2019 | Vendredi 8h30 – 19h00
75 heures enseignement en présentiel, 75 heures d'enseignement pratique sur le terrain
15 crédit ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)
Jérôme Chenal (EPFL), Géraldine Pflieger (UNIGE)

Dans les villes européennes, la planification urbaine s'organise de plus en plus autour du projet d'urbanisme. Or la conception d'un projet urbain nécessite de posséder et d'assembler des compétences diversifiées provenant du droit et de la science politique, de l'architecture et de l'urbanisme, du génie civil et de l'analyse de la mobilité, de l'économie et de l'action foncière, ainsi que de l'écologie. Ces compétences diverses et complémentaires sont mobilisées aux différentes étapes du projet.

Le CAS Projet d'urbanisme et planification spatiale propose d'analyser chaque étape de construction du projet en y associant des perspectives analytiques et pratiques et en s'appuyant sur des études de cas en Suisse et à l'international, afin d'appréhender les compétences clés à chaque étape du projet et les conditions de leur assemblage



Module 3 | Information géographique en urbanisme

De février 2019 à juin 2019 | Vendredi 8h30 – 19h00

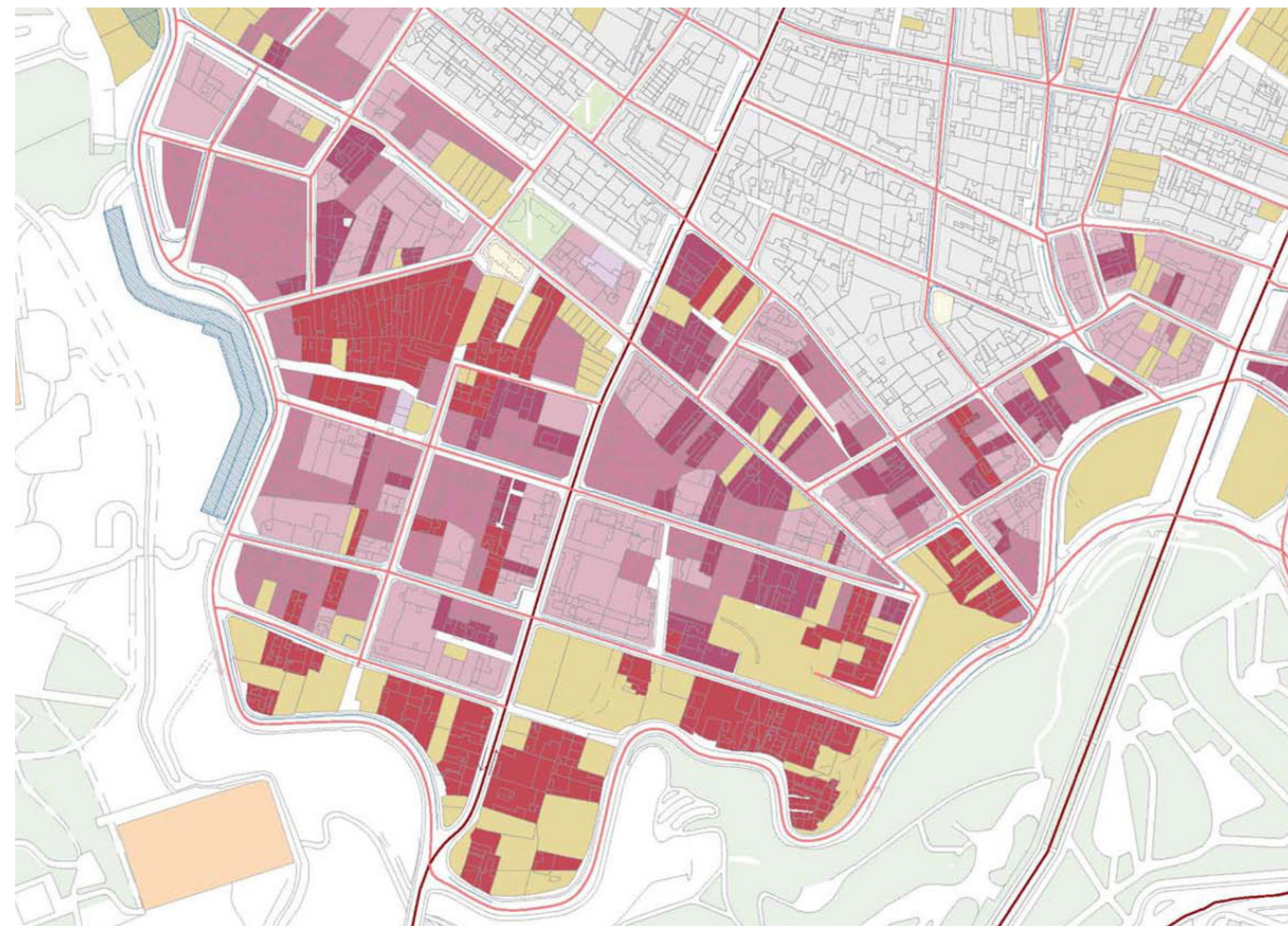
75 heures enseignement en présentiel, 75 heures d'enseignement pratique sur le terrain
15 crédit ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Hy Dao (UNIGE), Stéphane Joost (EPFL)

Le projet urbain est aussi un projet informationnel. La législation et la pratique dans le domaine de l'urbanisme impliquent de plus en plus la prise en compte d'information spatialisée, que ce soit dans des phases de diagnostic, de conception, d'implémentation ou d'évaluation. Dans le même temps, la société numérique contemporaine génère de nouvelles données et façons de partager l'information. Il est plus que jamais nécessaire pour les professionnels de l'urbanisme d'en comprendre les principes et les méthodes afin de pouvoir la mobiliser de manière pertinente.

Le CAS Information géographique en urbanisme propose, au travers de la thématique générale de l'évaluation de la qualité de vie, d'envisager différents modes d'utilisation de l'information géographique pour répondre à divers enjeux contemporains de l'urbanisme. Il s'agira, à travers des exposés théoriques et de cas d'application, de traitements de données et de visites sur le terrain, de comprendre le potentiel et les limites de l'information géographique dans le domaine de l'urbanisme.



Module 4 | Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

De septembre 2019 à Janvier 2020 | Vendredi 8h30 – 19h00

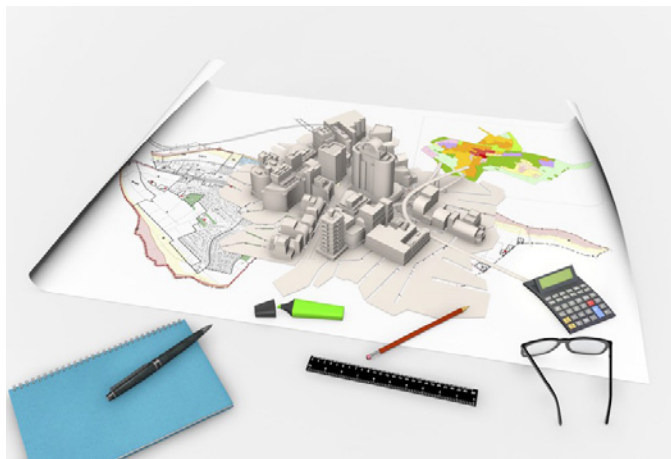
50 heures enseignement en présentiel, 50 heures d'enseignement pratique sur le terrain
10 crédit ECTS

En alternance à Genève (UNIGE) et Lausanne (EPFL)

Jérôme Chenal (EPFL), Laurent Matthey (UNIGE)

La notion d'urbanisme opérationnel renvoie généralement à la phase de mise en oeuvre du projet urbain. Celle-ci doit être comprise au sens le plus large du terme, puisqu'elle mobilise tout autant les stratégies d'acquisitions foncières, que le calcul des incidences économiques, la détermination des outils de financement, que les modalités de mise au concours et l'octroi des autorisations de construire. Dans la fabrique de la ville contemporaine, cet urbanisme opérationnel mobilise tout autant les pouvoirs publics que des acteurs d'un nouveau genre, appelé les opérateurs urbains. Tous deux sont confrontés à la conduite de processus complexes, dont la bonne maîtrise permet la mise en oeuvre des plans et projets d'urbanisme, allant du simple lotissement à des interventions plus amples ou ambitieuses.

Le CAS Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains propose d'analyser le rôle des acteurs et les étapes de la mise en oeuvre des plans, de la définition des politiques à la construction des bâtiments en passant par les politiques d'acquisitions foncières, l'anticipation de la rentabilité financière et les dispositifs d'acquisition des autorisations de construire.



Module 5 | Mémoire de fin d'études

10 crédits ECTS

Date de remise du mémoire de fin d'études: 31 août 2019

Le mémoire de MAS est réalisé sous la responsabilité d'un directeur de mémoire désigné par le comité directeur. Il consiste en un travail d'une certaine ampleur, dont le champ s'inscrit dans l'une des thématiques des CAS ou au croisement de plusieurs d'entre elles. Le mémoire peut être orienté recherche, étude, projet.

Obtention du titre

Le Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme de l'Université de Genève et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne est délivré, sur proposition directeur, lorsque l'ensemble des conditions requises par le présent règlement d'études sont remplies.

Méthode pédagogique

Structurée autour d'une didactique du projet, le MAS en urbanisme alterne enseignements théoriques sous forme de cours ex cathedra ou conférences, enseignements pratiques (travaux pratiques et exercices orientés), études de cas, visites de terrain et ateliers de travail (50 % de la formation est donnée sous forme d'ateliers pratiques) et jeux de rôle. L'enseignement mobilise également des logiciels de simulation, des capsules vidéo et des extraits de MOOCs.

Les candidats réalisent tout au long de l'année des exposés, des interventions, des rapports, des analyses et des projets, individuellement ou en équipe.

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Master ou maîtrise universitaire ou licence universitaire correspondant au minimum 4 années d'études réussies ou d'un titre jugé équivalent & expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un domaine jugé pertinent en lien avec le programme du MAS
- Master HES ou équivalent dans le domaine de l'urbanisme et aménagement du territoire & expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans un domaine jugé pertinent en lien avec le programme du MAS

Les candidats doivent par ailleurs joindre à leur demande d'admission les pièces demandées dans le dossier de candidature, notamment:

- Un CV avec copies des diplômes et autres pièces justificatives
- Une lettre de motivation détaillant leur projet de formation
- Les copies des diplômes du ou des CAS en Thèmes et échelles de l'urbanisme, Projet d'urbanisme et planification spatiale, Information géographique en urbanisme et Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains de l'UNIGE et de l'EPFL si celui-ci/ceux-ci ont été obtenus préalablement à la demande d'admission au MAS en vue d'une validation des crédits ECTS dans le cadre du/des modules concerné(s)
- La copie du diplôme du programme de formation continue figurant sur la liste annuelle des programmes de formation continue approuvée par le comité directeur et pouvant donner droit à l'octroi d'une équivalence de 10 crédits ECTS en remplacement du module Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

Finances d'inscription

- CHF 20'500.- pour le MAS en urbanisme comprenant les 4 modules thématiques et le travail de maîtrise
- CHF 4'000.- pour le CAS Thèmes et échelles de l'urbanisme
- CHF 6'000.- pour le CAS Projet d'urbanisme et planification spatiale
- CHF 6'000.- pour le CAS Information géographique en urbanisme
- CHF 4'000.- pour le CAS Urbanisme opérationnel et opérateurs urbains

Renseignements : <https://www.mas-urbanisme.ch>

Inscription : <https://www.unige.ch/formcont/masurbanisme/ipel/>

Délai d'inscription : 24 novembre 2017

